



n° 92068

**ANALYSE FONCTIONNELLE DE LA DEPENSE PUBLIQUE
AU BURKINA FASO (1985-1992)**

Sandrine MESPLE-SOMPS

**Revue des dépenses publiques
BURKINA FASO 92**

septembre 92 Rapport.

Le Burkina Faso, avec l'aide du FMI et de la Banque Mondiale et d'autres organismes internationaux a commencé un programme d'ajustement structurel depuis 1990. L'analyse des dépenses publiques est importante afin de voir dans quels secteurs et avec quel type de dépenses l'Etat burkinabé oriente réellement ses efforts. L'examen de la répartition fonctionnelle de la dépense publique a demandé avant tout un travail de collecte et de traitement de l'information (1). La classification fonctionnelle retenue correspond à la nomenclature du FMI définie dans le manuel de Finances Publiques (1987). En annexe I est présentée la méthode utilisée, notamment en ce qui concerne la répartition intersectorielle des dépenses communes.

Dans une première partie sont exposées l'évolution et les caractéristiques des dépenses publiques en mettant en évidence les tendances fortes, en comparant le Burkina avec les autres pays de la région et en appréciant l'adéquation de la politique budgétaire avec les objectifs du plan et du PAS. Dans une deuxième partie une analyse structurelle a été entreprise afin de voir si les tendances décelées sont justifiées par les besoins économiques et sociaux du pays. Des conclusions et des recommandations sont tirées dans une troisième partie.

I Evolution et caractéristiques des dépenses publiques.

On entend par dépenses publiques les dépenses totales discrétionnaires, c'est à dire les dépenses totales nettes des paiements d'intérêt. Il s'agit donc, pour les dépenses de fonctionnement des titres II (dépenses de personnel), III (dépenses de matériel) et IV (transferts courants) du budget national. De 1985 à 1991 on se réfère au total des émissions d'ordres de paiement de la Trésorerie Générale tandis qu'en 1992 il s'agit des dotations initiales du budget 92. En ce qui concerne les dépenses d'investissement et d'assistance technique il s'agit des dépenses d'équipement et d'investissement inscrites au budget national et de celles inscrites au PIP financées par des fonds externes (subventions et prêts); cela correspond au PIP total moins les dépenses autofinancées, c'est à dire celles concernant les entreprises publiques. Ont été ajoutées aussi les dépenses des comptes d'affectation spéciale du Trésor (fonds routier...).

I-A. Evolutions et tendances.

(voir tableaux n°1, 2, 3, 4 et 5)

1/ Evolution :

Les dépenses totales discrétionnaires du Burkina Faso sont marquées par une forte augmentation entre 1985 et 1987, suivie d'un repli jusqu'en 1990. L'année 1991 marque une légère reprise qui serait suivie d'une forte accélération en 1992 si les dotations initiales prévues dans le projet de Loi de Finances devaient se réaliser (cf graphique n°1). Il faut noter que le mouvement général observé entre 1985 et 1991 reste qualitativement valable quel que soit l'indicateur retenu pour le décrire : dépenses en valeur nominale, en valeur réelle (avec comme déflateur le prix du PIB), en pourcentage du PIB ou par tête.

L'évolution de la part des dépenses dans le PIB donne cependant une vue de l'effort de réduction des dépenses assez optimiste; en effet la croissance du PIB s'est accélérée à partir de 1988 au moment même où s'opérait le mouvement de réduction des dépenses en valeur.

Apprécies en pourcentage du PIB (graphique 2) ou par tête (graphique 3), la ventilation sectorielle de la dépense totale montre que les principales inflexions de la dépense totale sont expliquées par celles des services économiques et plus précisément par l'évolution de l'investissement dans l'agriculture et dans les secteurs des transports, communication et équipement. Ainsi on assiste à un quasi doublement des dépenses d'investissement dans l'agriculture (en niveau et en part de PIB) entre 1985 et 1987 et à un repli sensible de celles-ci de 1988 à 1990 (- 30% en valeur et - 40% en part de PIB); sur cette dernière période, les dépenses en capital dans les transports, communications reculent également fortement (- 40% en valeur et - 50% en part de PIB).

On peut noter que pendant cette phase "spontanée" d'ajustement des dépenses, le Burkina adopte une politique budgétaire voisine de celles des autres pays sous programme d'ajustement structurel qui conduit à atteindre les objectifs souhaités en matière de stabilisation des déficits publics par une **réduction des dépenses d'investissement**, dont le coût social à **court terme** est faible, plutôt que par une compression des dépenses de fonctionnement dans des secteurs dont la fonction économique ou sociale n'est pas forte. En effet, celles-ci continuent à croître assez nettement sur toute la période essentiellement dans les services de l'administration générale et de la défense alors que les dépenses de santé stagnent de 1987 à 1990 et regressent donc tant par tête qu'en part de PIB ainsi que celles en éducation pour l'année 1989 (2).

2 du fait de la transformation en 1989 du ministère de l'enseignement primaire et secondaire en ministère de l'enseignement de base et du transfert de l'enseignement secondaire dans le ministère de l'enseignement supérieur on ne peut pas voir si c'est l'enseignement de base qui a été touché.

TABLEAU N°1 (1)

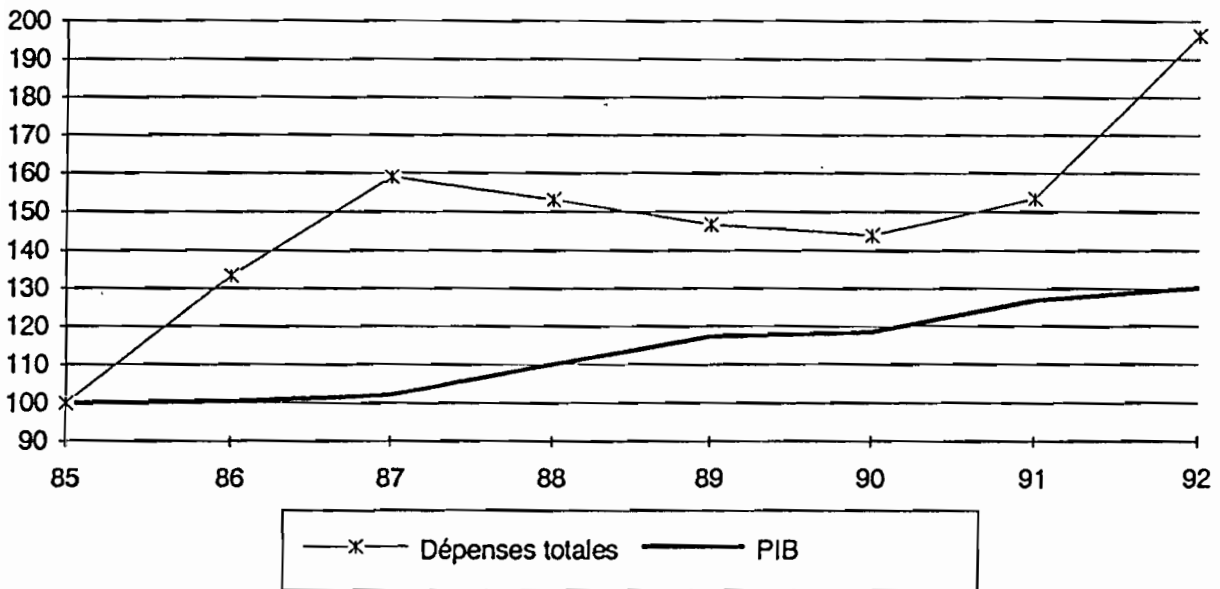
	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992(2)
ADMINISTRATION PUBLIQUE (3)								
dép. tot. (en milliards F CFA)	9.35	10.18	12.60	13.37	19.18	16.31	18.59	21.36
% du budget	10.2%	8.4%	8.7%	9.6%	14.3%	12.4%	13.3%	11.9%
% du PIB	1.4%	1.5%	1.9%	1.8%	2.5%	2.1%	2.2%	2.5%
dépenses par tête	1186	1258	1516	1564	2182	1805	2001	2237
DEFENSE								
dép. tot. (en milliards F CFA)	13.41	20.22	17.30	18.64	21.66	21.85	17.29	20.96
% du budget	14.7%	16.6%	11.9%	13.3%	16.2%	16.6%	12.4%	11.7%
% du PIB	2.0%	3.0%	2.6%	2.6%	2.8%	2.8%	2.1%	2.4%
dépenses par tête	1702	2499	2081	2181	2465	2418	1861	2195
ENSEIGNEMENT (4)								
dép. tot. (en milliards F CFA)	12.20	14.07	16.44	21.38	20.35	24.92	24.84	32.50
% du budget	13.4%	11.6%	11.3%	15.3%	15.2%	19.0%	17.7%	18.2%
% du PIB	1.8%	2.1%	2.4%	2.9%	2.6%	3.2%	3.0%	3.8%
dépenses par tête	1549	1739	1978	2502	2317	2758	2675	3403
SANTE (5)								
dép. tot. (en milliards F CFA)	5.75	8.65	11.03	10.76	11.42	10.55	15.64	16.04
% du budget	6.3%	7.1%	7.6%	7.7%	8.5%	8.0%	11.2%	9.0%
% du PIB	0.9%	1.3%	1.6%	1.5%	1.5%	1.3%	1.9%	1.9%
dépenses par tête	729	1069	1327	1260	1299	1167	1684	1680
SERVICES ECONOMIQUES (6)								
dép. tot. (en milliards F CFA)	48.14	64.51	79.47	70.98	57.02	51.23	55.69	75.81
% du budget	52.8%	53.0%	54.8%	50.8%	42.6%	39.0%	39.8%	42.4%
% du PIB	7.3%	9.7%	11.7%	9.7%	7.3%	6.5%	6.6%	8.8%
dépenses par tête	6108	7973	9560	8305	6490	5671	5996	7938
dont AGRICULTURE (7)								
dép. tot. (en milliards F CFA)	18.40	27.07	42.05	41.91	37.31	29.37	36.39	43.42
% du budget	20.2%	22.2%	29.0%	30.0%	27.9%	22.4%	26.0%	24.3%
% du PIB	2.8%	4.1%	6.2%	5.8%	4.8%	3.7%	4.3%	5.0%
dépenses par tête	2334	3345	5059	4904	4247	3251	3918	4547
dont TRANSPORT ET COMMUNICATION ET EQUIPEMENT (8)								
dép. tot. (en milliards F CFA)	23.92	25.59	23.48	15.71	10.59	13.90	15.14	25.30
% du budget	26.2%	21.0%	16.2%	11.2%	7.9%	10.6%	10.8%	14.1%
% du PIB	3.6%	3.8%	3.5%	2.2%	1.4%	1.8%	1.8%	2.9%
dépenses par tête	3035	3163	2825	1838	1205	1539	1630	2649
dépenses tot. en % du PIB	13.8%	18.3%	21.4%	19.2%	17.2%	16.7%	16.6%	20.7%
dépenses totales par tête	11574	15037	17459	16348	15230	14539	15070	18738

Sources : dépenses de fonctionnement :
1985 à 1991 : total émissions ordres de paiement, Trésorerie générale/service dépenses
1992 : dotations initiales, budget 1992
dépenses des comptes d'affectation spéciale : Trésor
dépenses d'investissement & d'assistance technique : Plan/coop SG/DG-PLAN/DEPSI/SCPSI
déflateur PIB, PIB : INSD

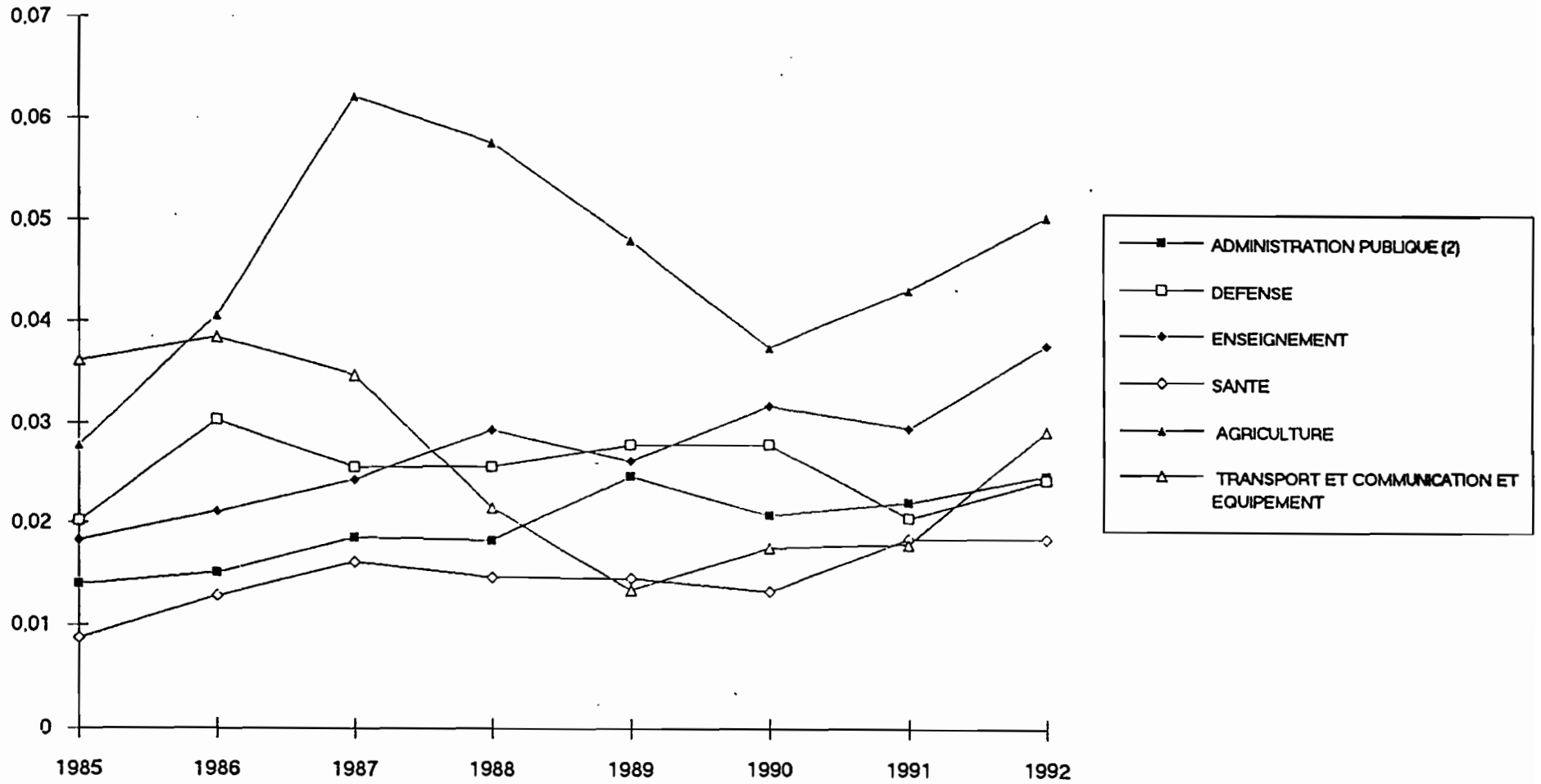
Notes :

- (1) les dépenses sont : le budget de fonctionnement, charges communes interministérielles comprises, les comptes d'affectation spéciale de fonctionnement et d'investissement, les dépenses d'assistance technique et celles d'investissement (optique TOFE).
(2) En 1992 un ministère de l'habitat, du logement et de l'urbanisme a été créé. Il n'a pas été repris dans cette classification mais est compris dans le total. Pour mémoire : 0,35 Milliards de FCFA en personnel, 0,03 M. en matériel soit 0,39 M. au total.
(3) Présidence, SGN, Ministère délégué à la Présidence, Secrétariat général du gouvernement, Conseil révolutionnaire économique & social, Finance plan & Budget, Travail & fonction publique, Affaires étrangères, Police & pompiers, territoire & sécurité, Justice.
(4) Ministère de l'enseignement supérieur et secondaire, MEBAM et investissements et assistance technique dans ce secteur des autres ministères.
(5) Santé et Essor familial & solidarité nationale
(6) en plus de l'agriculture et des transports, communication et équipement il s'agit des Ministères de la Pormotion économique, du commerce industrie et mines.
(7) le secteur de l'agriculture comprend 53% du budget du ministère de l'oau, car en moyenne 53% des projets d'investissement de ce ministère sont des projets agricoles et le ministère de la Question paysanne
(8) Equipement, transport & communication

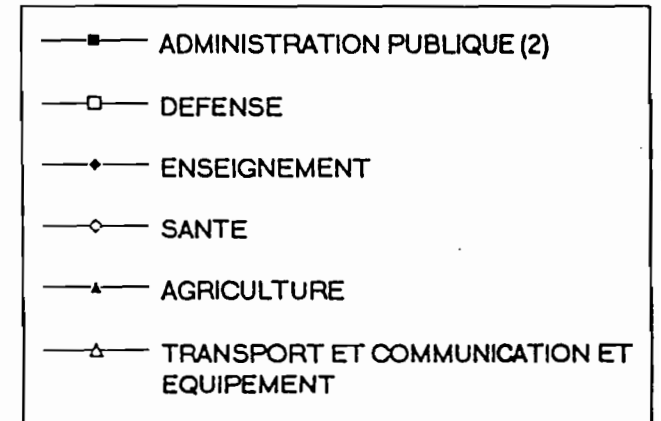
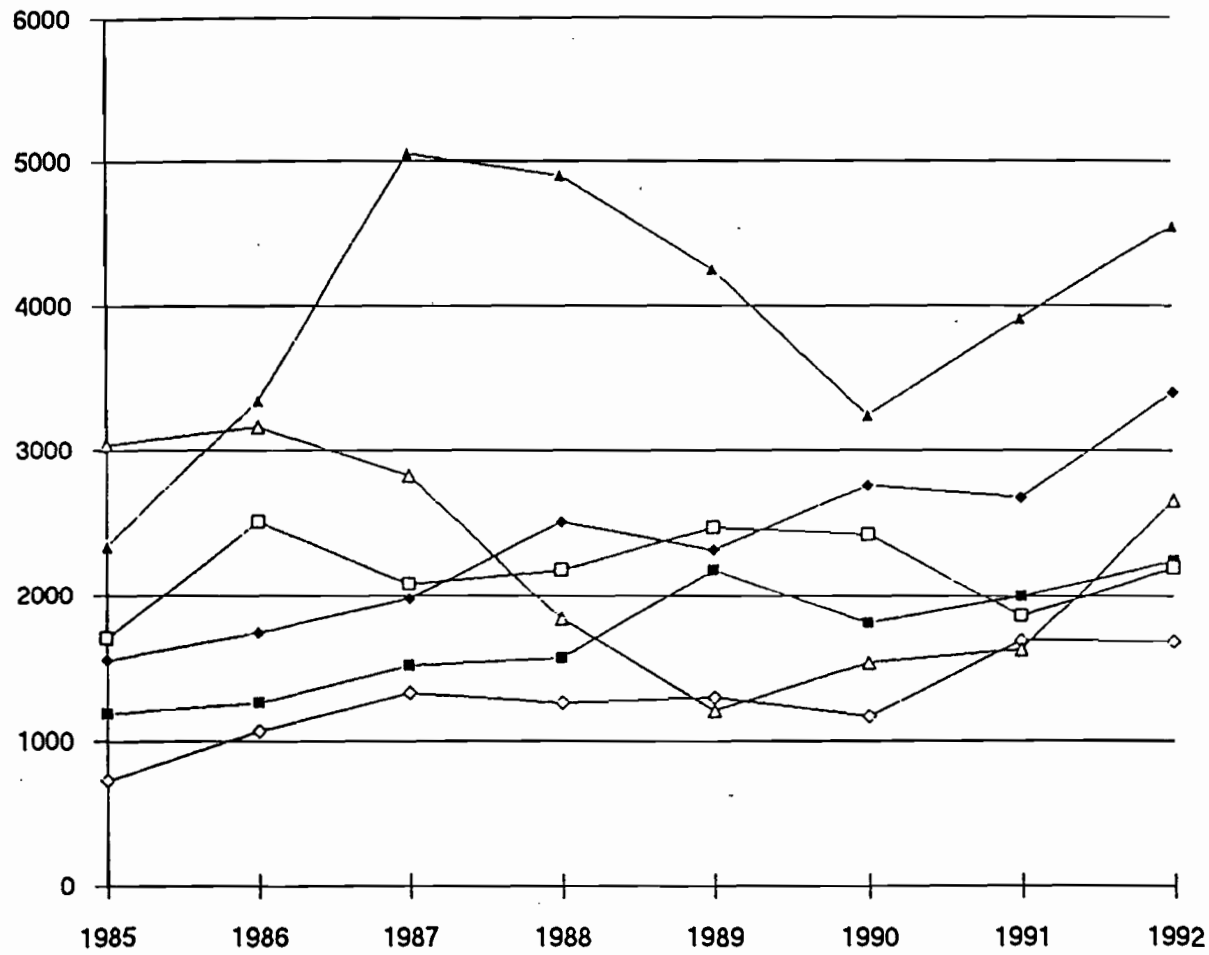
Evolutions en valeur Base 100=1985



Dépenses Publiques Burkina Faso (en % du PIB)



Dépenses publiques Burkina Faso (par tête)



Les années 1991 et 1992 marquent un mouvement de reprise des dépenses. Bien qu'encore prévisionnelles, les dépenses pour 1992 traduisent une très forte reprise principalement concentrée dans les dépenses d'investissement. Compte tenu de la prévision de PIB associée, atteindre le niveau de dépense prévu pour 1992, ramènerait sa part dans le PIB au niveau le plus élevé de la période atteint en 1987, annulant ainsi les efforts réalisés depuis cinq ans.

2/ Structure de la dépense :

Les dépenses les plus importantes sont celles concernant les services économiques puisqu'en moyenne sur les 8 ans elles constituent 50% du budget total. On entend par services économiques les dépenses des ministères de l'agriculture, de la question paysanne, de l'eau, des transports et communication, de l'équipement, de la promotion économique et du commerce, industrie et mines. L'intervention publique dans le développement agricole en est la première explication. Plus précisément cette prédominance provient des investissements en agriculture. Jusqu'en 1988 il faut y ajouter le poids important des dépenses en capital dans le secteur des transports, communication et équipement. En effet les dépenses en capital dans ces deux secteurs, financées quasi exclusivement par des fonds extérieurs, représentent les 3/4 du total des investissements. A partir de 1987 le poids dans le budget des dépenses publiques consacrées aux services économiques diminue mais reste toutefois le plus important. La défense est le second poste de dépenses, en pourcentage du PIB et en dépense par tête après le total des services économiques. Ainsi c'est uniquement à partir de 1990 que les dépenses en éducation constituent réellement le premier poste des dépenses de fonctionnement (27% du budget de fonctionnement) et le second du budget total après l'agriculture, sachant que de 87 à 89 sa part est égale à celle de la défense.

La structure du budget de fonctionnement se présente comme suit. Les dépenses de personnel représentent entre 65 et 72% du total du fonctionnement; leur part diminue en 1989 mais surtout les deux dernières années : en 1992 elles représentent 64.4 % contre 70.5 en 1990. Celles de matériel représentent en moyenne 12% du fonctionnement mais augmentent progressivement depuis 1985 (passant de 10% à 15% du total).

Les dépenses de souveraineté représentent environ 10% du total des dépenses de matériel. Dans le secteur de la santé ces dépenses de maintenance doublent entre 1989 et 1990. On remarquera l'importance du personnel dans la défense, les services généraux de l'administration publique, dans la police et la sécurité et dans l'agriculture par rapport à l'enseignement et à la santé. Ainsi c'est uniquement en 1991 et 92 que la masse salariale destinée aux militaires est à peu près équivalente à celle de l'enseignement. Les dépenses de transferts courants constituent 15% des dépenses de fonctionnement.

Les transferts sont constitués pour la moitié (ces dernières années) d'allocations, de bourses et de subventions scolaires. Les contributions aux organismes internationaux en représentent entre 6 et 8%. Dans les services économiques les transferts, c'est à dire les subventions économiques se concentrent majoritairement dans le secteur des transports, communication et équipement.

Le flux des investissements sur les 8 ans étudiés est très variable : doublant quasiment de 1985 à 1987 (de 38 milliards à 70,4 milliards de F CFA), il retrouve son niveau de 1985 en 1990 pour doubler à nouveau jusqu'en 1992 (76 milliards de F CFA). Les investissements sont financés à 80% sur fonds extérieurs dont la moitié au 3/4 sur dons. Comme il a été déjà souligné précédemment le budget d'investissement se caractérise par une prédominance forte du secteur de l'agriculture sur toute la période. En ce qui concerne les autres secteurs on distingue nettement deux sous-périodes :

- de 1985 à 1988, forte intervention publique dans les transports et communications (de 55% en 1985 à 24% en 1987 des dépenses en capital totales) et dans le secteur de l'énergie hydraulique (11% en moyenne) et faiblesse des investissements dans l'enseignement.

- à partir de 1989, diminution des investissements dans les transports et communications, disparition de ceux dans le secteur de l'eau et augmentation de ceux dans l'enseignement, en équipement et en environnement.

L'assistance technique représente en moyenne 1/6 des dépenses en capital. Passant de 5 à 12,5 milliards de F CFA de 1985 à 1987, elle stagne au environ de 10 milliards jusqu'en 1991 pour augmenter fortement en 1992. Elle se concentre essentiellement dans l'agriculture (pour la moitié), la santé et l'équipement.

I-B. Comparaison avec les autres pays de la région.

Quand on compare la structure des dépenses publiques du Burkina Faso avec les autres pays africains(3), on constate qu'il ne se situe pas dans la tendance moyenne. En effet, alors que la part moyenne des dépenses publiques discrétionnaires (hors paiement d'intérêt) d'une vingtaine de pays africains se situe autour de 23% du PIB (à partir de 1985), celle du Burkina-Faso est de l'ordre de 18%.

La part totale du budget consacrée à la Santé est légèrement plus importante au Burkina que dans les autres pays : 7% contre 6%. Par contre les dépenses en Education représentent, jusqu'en 1987 seulement 12,5% du budget total du Burkina tandis qu'en moyenne les pays africains y consacrent dans les 16%

3 cf tableau n°2.

Tableau n°2

Comparaison du Burkina avec les autres pays.

Dépenses en pourcentage du budget discrétionnaire	Burkina Faso			Ferroni & Kanbur(1) (20 pays d'Af. Sub.)	Sahn(2) (23 pays d'Af. Sub.) (zone CFA) Af.l'Ouest		
	85-86	87-89	90-92	85-86	87-89	87-89	87-89
ENSEIGNEMENT	12.5	13.9	18.3	16	14.8	13.7	12.8
SANTE	6.7	7.9	9.4	6	5.6	4.4	4.6
SERVICES ECONOMIQUES	52.9	49.4	40.4	27.8			
AGRICULTURE	21.2	28.9	24.2	9.2			
Dép. totales (% PIB)	16	19.3	18	22.6			

(1) source : Ferroni & Kanbur (1990). Poverty-conscious restructuring of public expenditure. SDA Working paper n°9, World Bank.

Les pays sont : Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Ethiopie, Ghana, Kenya, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Ile Maurice, Niger, Nigeria, Sierra Leone, Somalie, Swaziland, Togo, Uganda, Zambie, Zimbabwe.

(2) source : Sahn D. E. (1992) Public expenditures in sub-saharan Africa during period of economic reforms. World Development, vol 20 n°5.

Les pays sont : Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Ethiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Ile Maurice, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Swaziland, Togo, Uganda, Zambie, Zimbabwe.

Cet écart d'effort en matière d'Education, explique peut être le fait que le Burkina est un pays dont le taux de scolarisation primaire et secondaire et le taux d'alphabétisation des adultes sont des plus faibles de la région(4). Cependant à partir de 1987 cet écart se réduit et même semble s'inverser.

Le Burkina Faso se caractérise par une forte intervention publique en matière économique. Alors que les pays de la région consacrent dans les 28% de leurs budgets aux services économiques, le Burkina y consacre la moitié de son budget jusqu'en 1988 et 2/5 de 1989 à 1992. Cet interventionnisme économique est très marqué dans l'agriculture : plus d'1/4 contre à peine 9% dans les autres pays.

I-C. Adéquation des dépenses publiques aux objectifs du plan et du PAS.

En matière de planification, les priorités du gouvernement ne s'expriment généralement pas en termes de politique budgétaire : les objectifs du plan s'expriment en investissement total et non en investissement public, tandis que ceux du P.A.S. (exceptées les recommandations en matière d'enseignement primaire) sont non quantifiables en termes d'effort public. Cependant, on peut essayer de déceler s'il existe ou non une concordance entre les objectifs affichés par le gouvernement et le budget public.

Les objectifs de l'Etat burkinabé en matière de développement économique et social sont exprimés à travers le premier plan quinquennal (86-90) et le Programme d'Ajustement Structurel adopté en 1990. Les axes principaux d'action sont :

– **le secteur agricole** qui est déclaré le secteur prioritaire, l'objectif étant d'en faire le moteur du développement économique. De ce fait, la production agricole, selon les attentes du plan quinquennal, doit recevoir la plus forte allocation des investissements publics au niveau des secteurs de production (22,2%). Le P.A.S. considère que "l'augmentation de la production agricole continuera d'être la principale source de croissance de l'économie". En outre, l'Environnement et sa sauvegarde constitue une priorité nouvelle ;

4 Source : Rapport sur le développement humain, 1991, PNUD.

– taux de scolarisation primaire et secondaire (1980), Burkina Faso : 20%, Afrique Sub-Saharienne : 47%;

– Taux d'alphabétisation des adultes (1985), Burkina Faso : 15%, Afrique Sub-Saharienne : 45%.

– **les secteurs de soutien à la production** : le Plan quinquennal met l'accent sur le développement du potentiel énergétique et sur le développement des infrastructures, afin de désenclaver et décloisonner les provinces. Pour les années 90–93, la priorité est à la réhabilitation et à la maintenance des infrastructures existantes ;

– **les secteurs sociaux** : l'enveloppe financière consacrée par le Plan sera de plus de 13% du total avec une concentration dans les secteurs de l'habitat (2,7%), de la santé (2,2%), de l'éducation (2%) et de l'information (1,5%). Pour le P.A.S., c'est le développement des ressources humaines qui constitue la priorité absolue.

Il s'agira dans le secteur de la Santé de renforcer les infrastructures sanitaires et améliorer la gestion des services de santé. Dans le secteur de l'Education, le gouvernement vise à faire progresser le taux de scolarisation primaire de 28% en 1988 à 40 % au moins en 1996 et à réduire l'analphabétisme adulte. Pour ce faire, les crédits budgétaires destinés à l'enseignement primaire augmenteront chaque année de 8% pour permettre de financer le matériel et les fournitures requis, ainsi que le recrutement d'environ 800 nouveaux enseignants par an.

En matière de développement agricole, on constate effectivement que les investissements publics dans l'agriculture représentent la plus grosse part des investissements dans les secteurs économiques (eau + agriculture + transport, communication et équipement + autres services économiques), un peu moins de la moitié en moyenne en 1986–1987 et 60% de 1988 à 1992. cependant alors que le secteur agricole est le secteur prioritaire, ce sont les investissements dans ce domaine qui se réduisent le plus durant la période d'"auto-ajustement".

L'augmentation, à partir de 1990 des investissements sur fonds extérieurs dans le ministère de l'environnement et du tourisme marque la nouvelle priorité de l'Etat en matière de protection de l'environnement.

La hausse marquée des dépenses d'investissement dans le secteur de l'eau pour les années 1986 à 1988 confirme la priorité donnée par le plan quinquennal au développement du potentiel énergétique.

L'effort d'investissement dans le secteur des transports, communication et équipement s'est réalisé entre 1985 et 1987 ; durant les trois dernières années du plan les investissements dans ce domaine diminuent fortement. Durant le P.A.S., les dépenses en capital dans ces domaines reprennent mais, alors que la priorité du P.A.S. en matière d'infrastructures est à la réhabilitation et à la maintenance, le budget de fonctionnement est en baisse. Cela a pour conséquence de diminuer fortement le ratio dépenses de fonctionnement sur celles d'investissement (il passe de 48% en 1988 à 11% en 1992).

Au niveau des secteurs sociaux, durant la période du Plan quinquennal ce sont les investissements en matière de logement et de santé qui sont les plus importants, conformément aux objectifs du plan. Cependant durant les deux dernières années (1991 et 1992) c'est l'enseignement qui est prioritaire.

Durant la période d'ajustement, les budgets de fonctionnement du ministère de l'Enseignement primaire ont dépassé les objectifs du programme. En effet, ils ont augmenté de 14% entre 1990 et 1991 et de 12,5% entre 1991 et 1992.

En résumé, il apparaît une certaine cohérence entre l'évolution constatée des dépenses publiques et les objectifs du gouvernement. En fait l'évolution de la structure de la dépense révèle un changement dans les priorités étatiques qui s'amorce avant la fin du plan pour se confirmer ensuite. Cette rupture provient soit d'une nécessité d'une réduction de la dépense soit d'une réorientation de la politique budgétaire : tel est le cas du secteur agricole, des secteurs des transport, communication et équipement qui subissent une chute de l'intervention publique à partir de 1988. La priorité en matière d'investissement dans l'éducation débute dès 1988 et est fortement affirmée dès le début du PAS.

II. Analyse structurelle.

Après avoir exposé les grandes évolutions de la politique budgétaire de 1985 à 1992 il est nécessaire de chercher à expliquer ses tendances. S'agit-il de changements marqués et délibérés dans les priorités des autorités publiques ou bien de variations des déterminants de la dépense (PIB, Croissance démographique,...) ? Les tendances décelées sont-elles justifiées par les besoins économiques et sociaux du pays?

Heller et Diamond⁽⁵⁾ ont élaboré une méthode cherchant à répondre à cette question, en comparant la répartition fonctionnelle de la dépense publique d'un ensemble de pays en voie de développement sur la période 78-86. Ainsi ils obtiennent à partir d'équation économétriques des paramètres significatifs d'une structure de dépenses d'un pays en développement représentatif. Les équations permettent de calculer une valeur estimée de chaque catégorie de dépense et de construire un indice de dépense égal au ratio entre la dépense effective (y_{it}) et la dépense estimée (Y_{it}) pour chaque pays (i = catégorie de dépense, t = date).

$$I_{it} = \frac{y_{it}}{Y_{it}} \times 100$$

L'analyse de ces indices et de leurs variations permet de déterminer les facteurs justifiant tant le niveau que la modification de la dépense; les dépenses effectives peuvent être ainsi comparées à la structure moyenne du pays en voie de développement ressortant de l'échantillon étudié.

En utilisant les équations économétriques obtenues par Heller et Diamond et en les appliquant au cas du Burkina Faso sur la période 85-92 pour les secteurs de l'administration générale, la défense, l'enseignement, la santé, l'agriculture et les transports, communication et équipement nous obtenons les résultats suivants (6) :

⁵ HELLER P.S. and DIAMOND J. (april 1990) *International comparisons of government expenditure revisited; the developing countries, 1975-86; occasional paper, n°69, FMI, Washington.*

⁶ voir annexe II pour plus de détails sur la méthode.

Tableau n°6 : Indices et variables estimées des dépenses publiques au Burkina Faso de 1985 à 1992.

Y en pourcentage du PIB	85-86		87-89		90-92	
	Y	I	Y	I	Y	I
ADMINISTRATION GENERALE	4.49	32	4.45	46	4.31	52
DEFENSE	5.63	44	5.45	48	5.39	45
EDUCATION	1.83	107	1.9	140	1.98	168
SANTE	0.92	118	0.98	155	1.02	166
SERVICES ECONOMIQUES	5.8	146	5.89	163	6.19	118
AGRICULTURE	2.36	144	2.4	232	2.39	183
TRANSPORT COMMUNICATION EQUIPEMENT	0.97	384	1.05	222	1.12	193

L'évolution des indices peut s'expliquer par trois facteurs :

- les valeurs des déterminants des dépenses publiques de la catégorie i ont changé. Même si les préférences du pays sont constantes, les circonstances extérieures ont changé.
- les préférences des autorités ont changé en ce qui concerne une catégorie de dépense.
- il peut y avoir un changement dans le temps de l'équation structurelle expliquant les variations des parts des dépenses de tous les pays de l'échantillon.

Les paramètres des équations économétriques retenus sont validés sur la période 78-86. Nous avons fait l'hypothèse d'absence de changement de la structure des équations explicatives pour utiliser les coefficients de ces équations sur les périodes ultérieures. Il ressort quelques informations intéressantes des indices calculés tant sur leur niveau que leur évolution. Il serait évidemment souhaitable, comme le montrent quelques unes des conclusions suivantes, de retester les schémas de Heller et Diamond sur un ensemble de pays plus proches structurellement comme ceux de la seule Afrique sub-saharienne.

Les indices concernant les secteurs de l'administration générale et de la défense sont nettement inférieurs à 100. Le fait que les valeurs réelles de la dépense en matière de défense soient moins fortes que les valeurs estimées ne doit pas être interprété comme significatif d'une faible importance de ce secteur dans le budget national. En effet il représente presque 1/6 des dépenses totales, taux qui est le plus élevé des économies à faible revenu⁽⁷⁾ (8). En fait les équations structurelles sont biaisées par l'importance de ces secteurs dans les pays du Moyen Orient inclus dans l'échantillon ce qui explique le niveau élevé des variables estimées. L'évolution de la variable estimée suppose une diminution de la part de la défense dans le PIB. Or pour la seconde période l'indice montre que les dépenses d'armement ont été favorisées (9). Durant les trois dernières années l'indice diminue, les dépenses effectives ayant diminué. L'augmentation de l'indice du secteur de l'administration générale traduit une volonté délibérée des autorités d'augmenter ce type de dépenses qui apparaît très inférieur à la moyenne de celles du pays représentatif, qui elle a légèrement tendance à décliner.

Les indices concernant les secteurs sociaux sont tous supérieurs à 100. Dans le secteur de l'enseignement, la croissance élevée de l'indice montre que l'éducation est devenue une priorité des années 80 pour l'Etat burkinabé. Cependant, jusqu'en 1989, ce sont les dépenses d'enseignement supérieur et non celles d'enseignement de base qui ont été favorisées : entre les deux périodes les dépenses du ministère de l'enseignement supérieur ont augmenté de 70% tandis que celles de l'enseignement primaire et secondaire uniquement de 40%. En matière de santé, l'indice est plus élevé au départ que celui pour l'éducation mais il dénote une progression moins rapide.

L'évolution de l'indice sur l'agriculture confirme que les autorités ont donné une grande importance à ce secteur durant le plan quinquennal. Alors que les variables explicatives ne connaissent pas de grandes ruptures, l'indice passe de 144 à 232; ceci s'explique essentiellement par la forte hausse entre 1986 et 1987 puisque les deux années suivantes l'intervention publique diminue. La dernière période confirme une moindre priorité pour ce secteur.

⁷ cf *Rapport sur le développement dans le monde 1991 Banque Mondiale.*

⁸ *Le rapport sur le développement humain du PNUD (1991) montre que le Burkina Faso possède un niveau de dépenses militaires en pourcentage du PNB inférieur à celui des pays les "moins avancés" ou des pays d'Afrique subsaharienne : 3% contre 3,8% et 3,3% en 1988; ce paradoxe apparent s'explique par le fait qu'en moyenne les autres pays ont un niveau plus élevé de dépenses en pourcentage du PIB.*

⁹ *En effet la baisse du dénominateur aurait supposé une plus grande hausse de l'indice.*

Le niveau élevé de l'indice sur le secteur des transports, communication et équipement provient en partie du fait qu'ont été incluses les dépenses du ministère de l'équipement alors que l'équation structurelle ne prend en compte que celles en transport et communication. La baisse de l'indice, tout en étant justifiée par la hausse de la variable estimée montre la prise de conscience d'un surinvestissement dans ce secteur durant les premières années compensé par une moindre intervention publique par la suite.

On remarque que la plupart des hausses de dépenses proviennent de la volonté des autorités et non pas de variables déterminant les dépenses publiques. En effet on note une certaine rigidité des variables structurelles. Cela est sans doute positif pour les secteurs comme la santé ou l'éducation (encore faut-il vérifier qu'elle soit tournée vers l'enseignement de base, ce qui n'est pas le cas jusqu'en 1989). Par contre, surtout en période de déséquilibre financier l'augmentation des dépenses dans les secteurs comme la défense et l'administration générale n'est pas du tout justifié . Cela montre que l'Etat burkinabé doit diminuer ses dépenses dans ces domaines puisque, a priori les favoriser n'est pas fondé (ceci est vrai essentiellement pour la défense).

L'application du modèle de Diamond et Heller nous a surtout permis de juger de l'évolution de la politique budgétaire du Burkina Faso. Pour juger du niveau absolu de la dépense une étude spécifique aux pays de la région d'Afrique Sub Saharienne serait nécessaire.

Cependant cette analyse structurelle confirme les premières conclusions tirées de la comparaison du Burkina avec les autres pays de la région. Le niveau élevé des indices concernant les secteurs économiques montre combien le Burkina Faso est un pays très interventionniste en matière de développement économique. Dans l'agriculture ce pays semble adopter une politique volontariste, une étude plus en détail devrait permettre de voir si ces dépenses sont efficaces.

III. Conclusions et recommandations.

- Un effort particulier doit être apporté sur les dépenses de santé et d'éducation primaire, notamment en matière de personnel. Du fait des besoins du pays ces dépenses sont trop faibles par rapport à celles dans l'administration générale, la défense ou même l'agriculture. En effet on constate que les dépenses totales de personnel de ces trois secteurs sont supérieures à celles d'enseignement et de santé.
- Les services de l'administration doivent être restructurés afin de permettre une meilleure efficacité de leur part (10) et une meilleure allocation des dépenses sans pour autant une augmentation de leur part dans le budget.
- les dépenses de maintenance, au moins celles apparaissant au budget de fonctionnement doivent être maintenues et augmentées dans les secteurs prioritaires de la santé, éducation et transports et communication. Tel est le cas dans les premiers secteurs cités mais non pas le dernier.
- L'examen des dépenses communes interministérielles a fait apparaître qu'une partie non négligeable concerne des dépenses de souveraineté (Présidence, Affaires Etrangères...) qui représentent de ce fait 10% du total des dépenses de matériel. Dans la mesure du possible, un suivi plus détaillé de ces dépenses devrait être entrepris.
- Vue l'importance des investissements et de l'assistance technique en matière de développement économique, les bailleurs de fonds devront s'assurer de leur optimalité et du bien fondé d'une intervention publique dans ce domaine. En effet, si la réduction des dépenses publiques s'est accompagnée d'une faible fluctuation du déficit public (hors dons), son accent mis sur l'investissement ne semble pas avoir affecté la croissance; aussi l'efficacité de la dépense en matière d'investissement agricole et d'équipement devrait être approchée d'un point de vue plus microéconomique pour savoir s'il existe vraiment sur ces points des gisements d'économie ou si les conséquences des réductions passées d'investissement dans l'agriculture pourraient se faire sentir dans un avenir proche sur l'offre agricole.

10 Ainsi la restructuration actuelle du Ministère des Finances et du Plan devrait rendre les services plus efficaces vue le nombre de directions effectuant le même travail.

L
TABLEAU N°3

**CLASSIFICATION FONCTIONNELLE & ECONOMIQUE
DES DEPENSES PUBLIQUES (1)**

en milliards de FCFA		1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992 (2)
1 SERV. GAUX ADM. PUB. (3)									
	personnel	3.04	2.42	3.43	4.27	4.75	4.81	4.32	5.43
	matériel	0.99	1.81	2.14	2.31	6.59	3.44	3.16	4.27
	transf. cour.	1.11	1.12	1.90	1.33	1.52	1.88	2.05	1.95
	dont contribution aux organismes inter.(4)	0.77	0.78	0.53	0.94	0.98	0.82	0.82	1.31
	TOTAL FONCTIONNEMENT	5.19	5.36	7.47	7.91	12.87	10.14	9.52	12.96
	ASSIST. TECH	0.00	0.29	0.10	0.04	0.34	0.00	1.68	2.27
	INVEST.	0.00	0.02	0.09	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL	5.19	5.68	7.67	7.95	13.20	10.14	11.19	15.23
2 DEFENSE									
	personnel	11.43	13.66	14.39	15.46	20.17	18.00	15.39	14.30
	matériel	1.57	6.04	2.47	2.77	1.03	2.95	1.90	6.66
	transf. cour.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL FONCTIONNEMENT	13.41	20.22	17.30	18.64	21.66	21.85	17.29	20.96
3 ORDRE & SECURITE PUBLIQUE (5)									
	personnel	3.40	3.60	3.88	4.60	5.20	5.22	4.86	5.04
	matériel	0.16	0.11	0.10	0.12	0.16	0.29	1.88	0.49
	transf. cour.	0.60	0.79	0.78	0.63	0.60	0.61	0.60	0.60
	TOTAL FONCTIONNEMENT	4.16	4.50	4.76	5.35	5.96	6.12	7.33	6.13
	ASSIST. TECH	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01	0.00	0.00	0.00
	INVEST.	0.00	0.01	0.17	0.07	0.00	0.05	0.06	0.00
	TOTAL	4.16	4.52	4.94	5.42	5.97	6.17	7.40	6.13
4 ENSEIGNEMENT (6)									
4.1 Enseignement Supérieur (et secondaire à partir de 1989)									
	personnel	0.71	0.78	0.88	1.09	4.41	4.46	4.25	4.42
	matériel	0.01	0.01	0.03	0.01	0.17	0.15	0.14	0.63
	transf. cour.	2.66	3.52	3.77	3.66	3.37	6.41	5.95	7.03
	dont a. scol	2.66	2.92	3.15	3.11	2.94	5.64	5.13	7.03
	TOTAL FONCTIONNEMENT	3.40	4.30	4.69	4.76	7.95	11.02	10.34	12.08
	ASSIST. TECH	0.03	0.07	0.10	0.09	0.06	0.02	0.83	1.42
	INVEST.	0.02	0.26	0.53	1.71	0.83	0.36	0.22	0.00
	TOTAL	3.45	4.63	5.32	6.56	8.84	11.40	11.39	13.51
4.2 Education National (MEBAM à partir de 1989)									
	personnel	6.54	7.10	8.09	11.54	9.35	9.14	10.05	10.63
	matériel	0.61	0.41	0.54	0.55	0.12	0.16	0.63	0.95
	transf. cour.	0.88	1.29	1.54	1.75	0.18	0.15	0.08	0.19
	dont a. scol	0.00	1.29	1.51	1.75	0.18	0.15	0.08	0.18
	TOTAL FONCTIONNEMENT	8.27	8.86	10.22	13.85	9.67	9.45	10.77	11.76
	ASSIST. TECH	0.00	0.03	0.02	0.00	0.01	0.03	0.06	0.19
	INVEST.	0.00	0.35	0.47	0.76	1.65	2.99	2.17	6.19
	TOTAL	8.27	9.24	10.70	14.61	11.33	12.47	13.00	18.14
	TOTAL ALL. SCO. & SUB.	2.75	4.47	4.85	5.00	3.55	6.31	5.77	7.69
	dont autres ministères	0.09	0.26	0.19	0.13	0.43	0.51	0.56	0.47
Assistance technique & investissement en Education effectués dans d'autres ministères									
	ASSIST. TECH	0.48	0.20	0.41	0.19	0.17	0.14	0.00	0.00
	INVEST.	0.00	0.00	0.00	0.03	0.02	0.91	0.45	0.85
	TOTAL	0.48	0.20	0.41	0.22	0.19	1.05	0.45	0.85
	ASSIST. TECH	0.51	0.29	0.53	0.28	0.24	0.19	0.88	1.62
	INVEST.	0.02	0.61	1.01	2.50	2.50	4.26	2.84	7.04
	TOTAL	12.20	14.07	16.44	21.38	20.35	24.92	24.84	32.50
5 SANTE									
5.1 Santé (7)									
	personnel	3.93	4.08	4.64	5.78	6.37	6.18	6.11	6.22
	matériel	1.23	0.76	1.07	1.55	1.29	2.04	2.37	2.75
	transf. cour.	0.09	0.25	0.20	0.23	0.34	0.40	0.67	0.72
	TOTAL FONCTIONNEMENT	5.24	5.18	6.05	7.70	8.00	8.62	9.15	9.48
	ASSIST. TECH	0.41	0.77	0.61	0.90	1.08	0.62	1.43	1.74
	INVEST.	0.09	2.69	4.37	2.17	2.34	1.30	5.05	4.61
	TOTAL	5.75	8.65	11.03	10.76	11.42	10.55	15.64	16.04
5.2 Affaires & services de logement & dvt collectif									
	ASSIST. TECH	0.00	0.03	0.04	0.05	0.01	0.02	0.00	0.00
	INVEST.	0.81	1.42	6.00	1.63	0.30	0.63	1.28	3.68
	TOTAL	6.56	10.09	17.07	12.45	11.73	11.19	16.92	19.71
6 EAU									
	personnel	0.04	0.06	0.09	0.09	0.12	0.13	0.13	0.13
	matériel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01
	transf. cour.	0.13	0.03	0.02	0.05	0.03	0.06	0.06	0.07
	TOTAL FONCTIONNEMENT	0.17	0.10	0.11	0.14	0.15	0.19	0.19	0.22
	ASSIST. TECH	0.00	0.00	0.07	0.28	0.04	1.46	0.53	0.94
	INVEST.	3.05	7.93	8.64	5.95	1.38	0.00	0.00	0.00
	TOTAL	3.22	8.03	8.82	6.37	1.57	1.65	0.71	1.15
7 AGRICULTURE (8)									
	personnel	8.72	3.08	4.18	4.70	8.12	8.48	8.39	8.31
	matériel	0.15	0.06	0.02	0.02	0.01	0.02	0.01	0.11
	transf. cour.	0.28	0.11	0.06	0.30	0.07	0.18	0.12	0.85
	TOTAL FONCTIONNEMENT	3.18	3.27	4.24	5.10	5.57	5.67	5.53	5.56
	ASSIST. TECH	2.51	1.87	9.41	5.55	5.21	5.39	3.02	5.68
	INVEST.	12.71	21.93	28.41	31.26	26.53	18.31	27.84	32.18
	TOTAL	18.40	27.07	42.05	41.91	37.31	29.37	36.39	43.42

Tableau n°3 (suite)

en milliards de FCFA		1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992 (2)
8 TRANSPORT ET COMMUNICATION ET EQUIPEMENT (9)									
personnel		0.48	0.81	0.95	1.49	1.66	1.52	1.42	1.44
matériel		0.06	0.06	0.07	0.04	0.02	0.03	0.02	0.08
transf. cour.		1.34	1.21	2.46	2.69	2.21	1.42	0.78	0.81
TOTAL FONCTIONNEMENT		2.78	3.27	4.04	4.80	4.52	4.02	2.31	2.33
ASSIST. TECH		0.12	0.55	1.45	0.88	0.68	1.24	0.72	1.66
INVEST.		21.02	21.77	17.99	10.03	5.38	8.64	12.11	21.31
TOTAL		22.92	25.59	23.48	15.71	10.59	13.90	15.14	25.30
9 AUTRES SERVICES ECONOMIQUES (10)									
personnel		0.27	0.28	0.35	0.40	0.47	0.54	0.46	0.50
matériel		0.09	0.05	0.08	0.08	0.33	0.18	0.38	0.42
transf. cour.		0.12	0.09	1.07	0.05	0.03	0.04	0.03	0.01
TOTAL FONCTIONNEMENT		0.48	0.42	1.50	0.53	0.84	0.78	0.87	0.93
dont Olnacor		0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASSIST. TECH		1.55	0.88	0.23	0.94	2.25	1.87	0.63	1.94
INVEST.		0.57	2.52	3.38	5.53	4.46	3.67	1.94	3.07
TOTAL		2.60	3.82	5.11	6.99	7.55	6.31	3.44	5.94
10 LOISIR ET CULTURE (11)									
personnel		1.26	1.30	1.40	1.89	2.02	2.14	2.04	2.07
matériel		0.40	0.26	0.33	0.46	0.31	0.73	0.61	0.72
transf. cour.		0.04	0.16	0.09	0.26	0.32	0.72	0.29	0.59
TOTAL FONCTIONNEMENT		1.79	1.75	1.84	2.63	2.72	3.61	2.98	3.38
ASSIST. TECH		0.00	0.11	0.05	0.10	0.12	0.08	0.65	1.00
INVEST.		0.50	1.40	1.54	1.31	1.73	2.16	2.38	4.01
TOTAL		2.29	3.26	3.43	4.04	4.54	5.85	6.01	8.39
TOTAL PERSONNEL		32.97	37.28	42.15	51.19	55.03	57.39	50.91	55.56
dont non réparti		0.11	0.14	0.13	0.07	0.21	0.24	0.23	1.44
TOTAL MATERIEL		5.27	9.57	6.89	8.38	10.46	10.68	11.64	17.13
dont non réparti		0.00	0.00	0.01	0.47	0.43	0.70	0.54	0.02
TOTAL TRANSFERTS COUR.		7.36	9.00	12.34	11.74	9.28	12.53	11.25	13.49
TOTAL FONCTIONNEMENT		48.08	57.23	62.21	71.39	79.91	81.44	76.93	86.19
TOTAL ASSISTANCE TECHNI.		5.11	4.80	12.48	9.00	9.97	10.89	9.52	16.84
TOTAL INVESTISSEMENT		38.03	59.64	70.43	59.32	43.94	39.02	53.52	75.91
TOTAL		91.22	121.67	145.12	139.71	133.82	131.34	139.97	178.94

Sources : dépenses de fonctionnement :
1985 à 1991 : total émissions ordres de paiement, Trésorerie générale/service dépenses
1992 : dotations initiales, budget 1992
dépenses des comptes d'affectation spéciale : Trésor
dépenses d'investissement & d'assistance technique : Plan/coop SG/DG-PLAN/DEPSI/SCPSI

- Notes :
- (1) cela comprend : le budget de fonctionnement, charges communes interministérielles comprises, les comptes d'affectation spéciale de fonctionnement et d'investissement, les dépenses d'assistance technique et celles d'investissement (optique TOFE).
 - (2) En 1992 un ministère de l'habitat, du logement et de l'urbanisme a été créé. Il n'a pas été repris dans cette classification mais est compris dans le total. Pour mémoire : 0,35 Milliards de FCFA en personnel, 0,03 M. en matériel soit 0,38 M. au total.
 - (3) Présidence, SGN, Ministère délégué à la Présidence, Secrétariat général du gouvernement, Conseil révolutionnaire économique & social, Finance plan & Budget, Travail & fonction publique, Affaires étrangères.
 - (4) les contributions aux organismes internationaux du ministère des Affaires étrangères plus celles des autres ministères.
 - (5) Police & pompiers, Territoire & sécurité, justice
 - (6) les allocations, bourses et subventions scolaires des autres ministères ont été regroupées dans la rubrique Enseignement.
 - (7) Santé et Essor familial & solidarité nationale
 - (8) le secteur de l'agriculture comprend 53% du budget du ministère de l'eau, car en moyenne 53% des projets d'investissement de ce ministère sont des projets agricoles et le ministère de la Question paysanne
 - (9) Equipement, transport & communication
 - (10) Promotion économique (Artisanat & PME en 92), Commerce industrie & mines
 - (11) Information & culture, Sport, Environnement & tourisme

TABLEAU N°4

CLASSIFICATION FONCTIONNELLE & ECONOMIQUE DES DEPENSES PUBLIQUES (1) en FRANCS CONSTANTS défateur PIB base 100 1985
--

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992 (2)
1 SERVICES GAUX ADM. PUBLIQUE (3)								
personnel	100	86	118	145	153	152	135	167
matériel	100	198	227	242	655	335	304	406
transf. cour.	100	109	179	124	135	163	175	165
dont contribution aux organismes inter.(4)	100	110	72	127	126	103	103	160
TOTAL FONCTIONNEMENT	100	111	151	158	244	188	175	234
ASSIST. TECH		100	34	12	106	0		
INVEST.		100	606	0				
TOTAL	100	118	155	158	250	188	205	275
2 DEFENSE								
personnel	100	129	132	140	173	151	128	117
matériel	100	414	165	182	64	180	115	397
TOTAL FONCTIONNEMENT	100	163	135	144	159	156	123	147
3 ORDRE & SECURITE PUBLIQUE (5)								
personnel	100	114	120	140	150	148	136	139
matériel	100	76	66	81	97	173	1119	289
transf. cour.	100	142	136	108	99	98	96	94
TOTAL FONCTIONNEMENT	100	117	120	133	141	141	168	138
INVEST.		100	1266	491	22	338	430	0
TOTAL	100	117	124	135	141	143	169	138
4 ENSEIGNEMENT (6)								
4.1 Enseignement Supérieur (et secondaire à partir de 1989)								
personnel	100	119	131	160	613	606	573	587
matériel	100	75	340	117	1828	1598	1411	6452
transf. cour.	100	143	148	142	124	231	213	248
dont a. scol	100	118	124	121	109	203	183	248
TOTAL FONCTIONNEMENT	100	137	144	145	230	311	290	333
ASSIST. TECH	100	232	323	299	181	60	2468	4174
INVEST.	100	1561	3110	9836	4521	1918	1171	0
TOTAL	100	145	162	197	252	318	315	367
4.2 Education National (MEBAM à partir de 1989)								
personnel	100	117	129	183	140	134	146	152
matériel	100	73	93	92	18	25	97	145
transf. cour.	100	158	183	205	20	17	8	20
dont a. scol								
TOTAL FONCTIONNEMENT	100	116	129	173	115	110	124	133
ASSIST. TECH		100	55	0				
INVEST.		100	130	206	426	752	542	1523
TOTAL	100	121	135	183	135	145	150	206
TOTAL ALL. SCO. & SUB.	100	175	184	188	127	220	199	262
dont autres ministères	100	308	218	151	470	551	594	495
Assistance technique & investissement en Education effectués dans d'autres ministères								
ASSIST. TECH	100	44	90	40	34	28	0	
INVEST.				100	54	3197	1570	2918
TOTAL								
ASSIST. TECH	100	62	108	56	45	36	164	296
INVEST.	100	3679	5862	14352	13634	22716	15032	36689
TOTAL	100	125	141	181	164	196	194	250
5 SANTE								
5.1 Santé (7)								
personnel	100	112	124	152	159	151	148	149
matériel	100	67	91	131	103	159	184	210
transf. cour.	100	314	239	281	390	451	747	785
TOTAL FONCTIONNEMENT	100	107	121	152	150	158	166	170
ASSIST. TECH	100	201	154	224	255	144	328	394
INVEST.	100	3165	4980	2446	2500	1363	5236	4705
TOTAL	100	162	201	194	195	176	259	262
5.2 Affaires & services de logement & dev collectif								
ASSIST. TECH		100	144	165	35	57	0	
INVEST.	100	189	773	208	37	74	150	425
TOTAL	100	166	272	196	176	164	246	282

Tableau n°4 (suite)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992 (2)
6 EAU								
personnel	100	146	215	219	268	288	284	279
matériel	100	2825	2750	591	1761	1166	246	11880
transf. cour.	100	28	18	37	22	43	43	48
TOTAL FONCTIONNEMENT	100	59	69	83	85	106	104	118
ASSIST. TECH		100	11337	45828	6104	223912	79814	140070
INVEST.	100	281	297	202	45	0		
TOTAL	100	269	287	205	48	49	21	34
7 AGRICULTURE (8)								
personnel	100	121	158	178	185	192	188	179
matériel	100	36	16	12	5	12	6	67
transf. cour.	100	44	20	119	28	67	45	89
TOTAL FONCTIONNEMENT	100	111	140	166	172	171	166	164
ASSIST. TECH	100	80	392	229	204	206	115	212
INVEST.	100	186	234	255	205	138	209	238
TOTAL	100	159	239	236	199	153	188	221
8 TRANSPORT ET COMMUNICATION ET EQUIPEMENT (9)								
personnel	100	184	208	325	342	307	284	284
matériel	100	110	115	60	24	43	36	122
transf. cour.	100	97	192	208	162	102	55	57
TOTAL FONCTIONNEMENT	100	127	152	179	160	139	79	79
ASSIST. TECH	100	485	1229	741	545	969	555	1259
INVEST.	100	112	90	49	25	39	55	95
TOTAL	100	116	103	68	43	56	60	99
9 AUTRES SERVICES ECONOMIQUES (10)								
personnel	100	113	135	153	173	195	163	175
matériel	100	62	92	91	361	186	396	431
transf. cour.	100	76	900	43	26	33	25	11
TOTAL FONCTIONNEMENT	100	94	324	113	171	152	171	180
ASSIST. TECH	100	61	15	63	143	116	39	118
INVEST.	100	478	622	1004	769	619	324	506
TOTAL	100	159	206	278	285	233	126	214
10 LOISIR ET CULTURE (11)								
personnel	100	111	116	155	157	163	154	154
matériel	100	71	88	119	78	176	146	170
transf. cour.	100	471	264	729	831	1844	728	1483
TOTAL FONCTIONNEMENT	100	106	108	152	149	194	159	177
ASSIST. TECH		100	39	83	93	66	503	770
INVEST.	100	303	324	273	341	417	455	755
TOTAL	100	154	157	183	196	246	250	344
TOTAL PERSONNEL	100	122	134	161	164	167	147	158
dont non réparti	100	136	117	61	183	198	193	1179
TOTAL MATERIEL	100	196	137	164	195	195	210	305
dont non réparti								
TOTAL TRANSFERTS COUR.	100	133	176	165	124	164	145	172
TOTAL FONCTIONNEMENT	100	129	136	154	163	163	152	168
TOTAL ASSISTANCE TECHNI.	100	101	256	182	192	205	177	309
TOTAL INVESTISSEMENT	100	169	194	161	114	99	134	187
TOTAL	100	144	167	158	144	138	146	184

Sources : dépenses de fonctionnement :
1985 à 1991 : total émissions ordres de paiement, Trésorerie générale/service dépenses
1992 : dotations initiales, budget 1992
dépenses des comptes d'affectation spéciale : Trésor
dépenses d'investissement & d'assistance technique : Plan/coop SG/DG-PLAN/DEPS/SCPSI
dépenseur PIB : INSD

Notes :

- (1) cela comprend : le budget de fonctionnement, charges communes interministérielles comprises, les comptes d'affectation spéciale de fonctionnement et d'investissement, les dépenses d'assistance technique et celles d'investissement (optique TOFE).
- (2) En 1992 un ministère de l'habitat, du logement et de l'urbanisme a été créé. Il n'a pas été repris dans cette classification mais est compris dans le total. Pour mémoire : 0,35 Milliards de FCFA en personnel, 0,03 M. en matériel soit 0,39 M. au total.
- (3) Présidence, SGN, Ministère délégué à la Présidence, Secrétariat général du gouvernement, Conseil révolutionnaire économique & social, Finance plan & Budget, Travail & fonction publique, Affaires étrangères.
- (4) les contributions aux organismes internationaux du ministère des Affaires étrangères plus celles des autres ministères.
- (5) Police & pompiers, Territoire & sécurité, justice
- (6) les allocations, bourses et subventions scolaires des autres ministères ont été regroupées dans la rubrique Enseignement.
- (7) Santé et Essor familial & solidarité nationale
- (8) le secteur de l'agriculture comprend 53% du budget du ministère de l'eau, car en moyenne 53% des projets d'investissement de ce ministère sont des projets agricoles et le ministère de la Question paysanne
- (9) Equipement, transport & communication
- (10) Promotion économique (Artisanat & PME en 92), Commerce industrie & mines
- (11) Information & culture, Sport, Environnement & tourisme

Tableau n°5

REPARTITION FONCTIONNELLE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DES INVESTISSEMENTS (1)

en milliards de FCFA	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
1 SERV. GAUX ADM. PUB.								
ASSIST.TECH	0.00	0.29	0.10	0.04	0.34	0.00	1.66	2.27
bud. nal.	0.00	0.00	0.01	0.00	0.25	0.00	0.18	0.53
extérieur	0.00	0.29	0.09	0.04	0.09	0.00	1.49	1.74
INVEST.	0.00	0.02	0.09	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
bud. nal.	0.00	0.00	0.09	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
extérieur	0.00	0.02	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3 ORDRE & SECURITE PUBLIQUE								
ASSIST.TECH	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01	0.00	0.00	0.00
bud. nal.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01	0.00	0.00	0.00
extérieur	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
INVEST.	0.00	0.01	0.17	0.07	0.00	0.05	0.06	0.00
bud. nal.	0.00	0.00	0.17	0.00	0.00	0.05	0.06	0.00
extérieur	0.00	0.01	0.00	0.06	0.00	0.00	0.00	0.00
4 ENSEIGNEMENT								
4.1 Enseignement Supérieur (et secondaire à partir de 1989)								
ASSIST.TECH	0.03	0.07	0.10	0.09	0.06	0.02	0.83	1.42
bud. nal.	0.03	0.07	0.03	0.01	0.01	0.01	0.01	0.22
extérieur	0.00	0.00	0.06	0.09	0.05	0.01	0.81	1.21
INVEST.	0.02	0.26	0.53	1.71	0.83	0.36	0.22	0.00
bud. nal.	0.02	0.25	0.41	0.63	0.38	0.20	0.22	0.00
extérieur	0.00	0.01	0.13	1.08	0.45	0.16	0.00	0.00
4.2 Education National (MEBAM à partir de 1989)								
ASSIST.TECH	0.00	0.03	0.02	0.00	0.01	0.03	0.06	0.19
bud. nal.	0.00	0.03	0.02	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
extérieur	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01	0.03	0.06	0.19
INVEST.	0.00	0.35	0.47	0.76	1.65	2.99	2.17	6.19
bud. nal.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.38	0.03	0.24	0.83
extérieur	0.00	0.35	0.47	0.76	1.27	2.96	1.93	5.36
A.T. & Investissement en education par autres ministères								
ASSIST.TECH	0.48	0.20	0.41	0.19	0.17	0.14	0.00	0.00
bud. nal.	0.03	0.03	0.03	0.03	0.06	0.14		
extérieur	0.45	0.16	0.38	0.16	0.11			
INVEST.	0.00	0.00	0.00	0.03	0.02	0.91	0.45	0.85
bud. nal.	0.00	0.00	0.00	0.03	0.02	0.00	0.10	0.28
extérieur	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.91	0.352	0.57
ASSIST.TECH	0.51	0.29	0.53	0.28	0.24	0.19	0.88	1.62
INVEST.	0.02	0.61	1.01	2.50	2.50	4.26	2.84	7.04
5 SANTE								
ASSIST.TECH	0.41	0.77	0.61	0.90	1.08	0.62	1.43	1.74
bud. nal.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01	0.04	0.26
extérieur	0.41	0.77	0.61	0.90	1.08	0.62	1.39	1.48
INVEST.	0.09	2.69	4.37	2.17	2.34	1.30	5.05	4.61
bud. nal.	0.00	0.54	0.74	0.03	0.03	0.16	0.06	0.29
extérieur	0.00	2.15	3.44	2.14	2.31	1.14	4.99	4.32
fonds d'inv. affaires sociales	0.09	0.00	0.18	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 AFFAIRES ET SERVICES DE LOGEMENTS & DE DVT COLLECTIF								
ASSIST.TECH	0.00	0.03	0.04	0.05	0.01	0.02	0.00	0.00
bud. nal.	0.00	0.03	0.02	0.00	0.00	0.02		
extérieur	0.00	0.00	0.02	0.05	0.01			
INVEST.	0.81	1.42	6.00	1.63	0.30	0.63	1.28	3.68
bud. nal.	0.00	0.52	0.76	0.27	0.15	0.24	0.36	0.09
extérieur	0.63	0.82	5.05	1.10	0.06	0.20	0.78	3.59
CAS cités 4 août	0.08	0.00	0.01	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Opération lotisse villi OUACAA	0.10	0.08	0.18	0.27	0.09	0.19	0.14	0.00

Tableau n°5 suite

en milliards de FCFA	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
7 LOISIR ET CULTURE								
ASSIST.TECH	0.00	0.11	0.05	0.10	0.12	0.08	0.65	1.00
bud. na.	0.00	0.04	0.00	0.00	0.00	0.07	0.10	0.00
extérieur	0.00	0.07	0.05	0.10	0.12	0.01	0.55	1.00
INVEST.	0.50	1.40	1.54	1.31	1.73	2.16	2.38	4.01
bud. na.	0.06	0.66	0.18	0.35	0.42	0.29	0.20	0.48
extérieur	0.43	0.74	1.36	0.96	1.31	1.88	2.18	3.53
8 EAU								
ASSIST.TECH	0.00	0.00	0.07	0.28	0.04	1.46	0.53	0.94
bud. na.	0.00	0.00	0.03	0.01	0.03			0.06
extérieur	0.00	0.00	0.04	0.27	0.01	1.46	0.53	0.87
INVEST.	3.05	7.93	8.64	5.95	1.38	0.00	0.00	0.00
bud. na.	0.00	0.00	0.00	0.26	0.33	0.00	0.00	0.00
extérieur	3.05	7.93	8.64	5.70	1.06	0.00	0.00	0.00
9 AGRICULTURE								
ASSIST.TECH	2.51	1.87	9.41	5.55	5.21	5.39	3.02	5.68
bud. na.	0.09	0.11	0.04	0.18	0.13	0.09	0.17	0.17
extérieur	2.42	1.76	9.37	5.37	5.08	5.30	2.86	5.51
INVEST.	12.71	21.93	28.41	31.26	26.53	18.31	27.84	32.18
bud. na.	0.66	0.44	0.48	1.06	3.08	0.40	1.89	1.62
extérieur	12.05	21.49	27.93	30.20	23.45	17.91	25.95	30.57
10 EQUIPEMENT(+ Transport en 92)								
ASSIST.TECH	0.12	0.55	1.25	0.59	0.38	1.18	0.50	1.05
bud. na.	0.00	0.00	0.21	0.03	0.02	0.42		0.09
extérieur	0.12	0.55	1.04	0.56	0.36	0.76	0.50	0.96
INVEST.	0.03	0.23	0.93	0.96	1.21	2.31	3.27	2.88
bud. na.	0.00	0.13	0.33	0.62	1.00	0.78	0.81	0.05
extérieur	0.03	0.09	0.60	0.33	0.20	1.53	2.46	2.83
11 TRANSPORT ET COMMUNICATION								
ASSIST.TECH	0.00	0.00	0.20	0.30	0.31	0.07	0.22	0.61
bud. na.	0.00	0.00	0.05	0.03	0.00			
extérieur	0.00	0.00	0.15	0.27	0.31	0.07	0.22	0.61
INVEST.	20.99	21.54	17.06	9.07	4.17	6.33	8.85	18.43
bud. na.	4.35	2.10	2.02	1.79	0.33	0.48	0.89	0.59
extérieur	16.24	18.93	14.30	6.44	3.24	5.70	7.87	17.84
CAS projet ch. de fer Sahel	0.28	0.48	0.42	0.55	0.49	0.00	0.00	
fonds vx routier inv.	0.12	0.03	0.33	0.29	0.11	0.14	0.09	
12 AUTRES SERVICES ECONOMIQUES								
ASSIST.TECH	1.55	0.88	0.23	0.94	2.25	1.87	0.63	1.94
bud. na.	0.00	0.00	0.05	0.02	0.63	0.00	0.00	0.08
extérieur	1.55	0.88	0.18	0.91	1.62	1.87	0.63	1.86
INVEST.	0.57	2.52	3.38	5.53	4.46	3.67	1.94	3.07
bud. na.	0.48	0.51	1.39	1.53	2.12	0.55	0.07	0.00
extérieur	0.09	2.01	1.99	4.00	2.34	3.12	1.87	3.07
TOTAL ASS. TECH.	5.11	4.80	12.48	9.00	9.97	10.89	9.52	16.84
TOTAL INVEST.	38.03	59.64	70.43	59.32	43.94	39.02	53.52	75.91

Notes :

(1) source : PLAN-COOP / DG-PLAN/DEPSI/SCPSI

ANNEXE I

CONSTITUTION DE LA REPARTITION ECONOMIQUE ET FONCTIONNELLE DES DEPENSES PUBLIQUES DU BURKINA FASO

1) Les données ont été collectées auprès des services suivants :

- **Trésorerie Générale, service des dépenses** : total des émissions des ordres de paiement des dépenses de personnel, matériel et transferts courants ;
- **DEPSI** : dépenses d'investissement et d'assistance technique inscrites au P.I.P. et correspondant à la définition de l'Etat dans le TOFE ;
- **Trésor** : les balances des comptes d'affectation spéciale.

2) Une classification fonctionnelle a été établie en reprenant la nomenclature du manuel de Statistiques de Finances publiques du FMI (1987). La vingtaine de ministères existant ont été regroupés en dix secteurs. Les ministères inclus dans chaque secteur sont énumérés dans les notes accompagnant les tableaux de présentation des statistiques.

3) Divers traitements des données ont dû être effectués :

- répartition des dépenses **communes** interministérielles de Matériel dans chaque secteur. Les listings fournis par la CENATRIN de crédits consommés article par article nous ont permis de ventiler ces dépenses. Chaque article destinés à des ministères spécifiques ont été répartis dans ceux-ci. Certains ont été considérés comme ne pouvant pas être "éclatés". Le reste a été distribué dans chaque ministère au prorata du pourcentage des dépenses de matériel dans le total de celles-ci. Les dépenses communes interministérielles de personnel (faibles) n'ont pu être ventilées par manque de listing des crédits consommés par article ;
- les allocations, bourses et subventions scolaires des ministères autres que l'Enseignement ont été retranchées des transferts courants et regroupées dans le secteur de l'Enseignement, tandis que les contributions aux organismes internationaux ont été rassemblés dans le ministère des Affaires étrangères ;
- les comptes d'affectation spéciale ont été répartis par secteur, soit en dépenses de fonctionnement, soit en dépenses d'investissement ;
- les dépenses d'investissement et assistance technique ont été retraitées afin de faire correspondre leur répartition sectorielle et ministérielle avec la notre. Ainsi, par exemple, les dépenses en agriculture du ministère du Plan ont été ajoutées à celles du ministère de l'Agriculture, tandis que celles en infrastructures de divers ministères ont été additionnées à celles du ministère de l'Equipement.

Annexe II

Liste et source des variables explicatives :

- PIB/tête (en millions US dollars) : INSD
- pourcentage population âgée de 14 ans et moins : INSD
- pourcentage population de plus de 65 ans : INSD
- taux de mortalité infantile : Banque Mondiale
- part de la population active dans l'agriculture : Banque Mondiale, World table
- part de la population en zone urbaine, Banque Mondiale et INSD
- ratio élèves/enseignants : PNUD et INSD
- part production industrielle dans PIB : INSD
- part des exportations industrielles dans les exportations : INSD et Banque Mondiale
- part de l'agriculture dans le PIB
- encours dette extérieure en pourcentage du PIB : FMI
- pourcentage élèves dans le secondaire : Banque Mondiale
- part des taxes directes dans le total des revenus : Ministère des Finances
- pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable : Banque Mondiale
- taux de croissance de la population en zone urbaine : INSD

Les équations structurelles : voir tableau de Diamond et Heller (1990) ci après.

Table 1. Determinants of Functional Expenditure Categories as Share of Gross Domestic Product, Pooled Data, 1978-86

(All expenditure categories as a percentage share of GDP)

	Total Expenditure and Net Lending (1)	Total Expenditure (2)	Total Expenditure Net of Interest Payments (3)	General Public Services (4)	Defense (5)	Education (6)	Health (7)	Social Security and Welfare (8)	Health, Social Security, and Welfare (9)	Housing and Community Amenities (10)	Economic Services (11)	Agriculture, Forestry, Fisheries (12)	Mining, Manufacturing, and Construction (13)	Electricity, Natural Gas, and Water Supply (14)	Transportation and Communications (15)
Constant	26.5*	23.96*	21.5*	2.2195	0.5721	-1.9625**	3.6670*	-1.424	0.9057	0.5571	11.69*	1.6818*	1.0488*	0.4626	2.4841*
	(3.20)	(3.07)	(2.92)	(1.514)	(1.517)	(2.086)	(3.319)	(1.779)	(-1.048)	(1.654)	(7.23)	(5.095)	(4.224)	(1.240)	(5.146)
GNP per capita <i>(in thousands of U.S. dollars)</i>								0.06	-0.06*	0.012	-0.35*	-0.085**	-0.025	-0.063**	-0.041
								(1.242)	(1.162)	(0.771)	(4.17)	(-2.43)	(1.574)	(2.569)	(0.874)
(Income ≥ \$400)	0.79	0.63	0.66	0.10**	0.08										
	(1.05)	(0.89)	(1.03)	(2.002)	1.243										
(Income ≤ \$400)	-7.58	-9.4	-4.89	-2.19	-2.62										
	(0.86)	(1.13)	(0.65)	(1.411)	(1.433)										
Percentage of population Aged 14 and under				0.0356	0.0975*	0.0806*	-0.0122								
				(1.226)	(2.823)	(4.284)	(0.578)								
Over age 65 (all countries)	0.354	0.6	1.14*					0.8093*	0.9838*						
	(0.83)	(-1.48)	(3.13)					(10.186)	(11.195)						
Over age 65 (Income ≥ \$400)							0.045								
							(0.799)								
Over age 65 (Income < \$400)							-0.095								
							(1.146)								
Infant mortality rate							-0.0110*	-0.0069	-0.0190*						
							(4.723)	(1.323)	(3.441)						
Share of labor force in agriculture	0.099	-0.057	-0.074							-0.0027		0.0138	-0.0083**		
	(1.088)	(0.66)	(0.91)							(0.765)		(1.940)	(2.541)		
Share of labor force in industry							0.0641**	0.0436							
							(2.593)	(1.628)							

Share of population in urban areas	-0.07 (0.94)	-0.69 (0.99)	-0.106 (1.64)	-0.0355* (3.716)	(0.0278** (2.09)	-0.0148* (3.621)			
Pupil/teacher ratio (Income ≥ \$400)					0.0244 (1.779)				
(Income < \$400)					-0.0039 (0.311)				
Population growth rate in urban areas	0.86 (1.36)	0.50 (0.83)	1.10** (2.06)	0.3263** (2.417)	0.0992 (1.385)		0.0906** (2.065)	0.3397* (5.002)	
(Income ≥ \$400)							-0.0453 (0.486)		
(Income < \$400)							0.0945 (1.151)		
Share of total non-administrative government expenditure in GDP				0.086* (5.041)					
Share of manufacturing output in GDP						-0.0397* (4.254)	-0.24* (4.66)	-0.0133 (1.561)	-0.0539* (2.917)
(Income ≥ \$400)								0.0439** (2.449)	
(Income < \$400)								0.0162 (-0.43)	
Share of manufacturing exports in total exports						0.0021 (0.886)			0.0037 (0.828)
Share of agriculture in GDP							-0.12** (3.58)	-0.0146 (1.150)	-0.04 (-4.12)
Outstanding foreign debt as percentage of GDP	-0.023 (-1.9)	-0.028** (-2.41)	-0.017 (-1.56)		-0.0035** (2.340)	-0.0049* (5.187)			

Table 1 (concluded). Determinants of Functional Expenditure Categories as Share of Gross Domestic Product, Pooled Data, 1978-86
(All expenditure categories as a percentage share of GDP)

	Total Expen- diture and Net Lending (1)	Total Expen- diture (2)	Total Expen- diture Net of Interest Payments (3)	General Public Services (4)	Defense (5)	Education (6)	Health (7)	Social Security and Welfare (8)	Health, Social Security, and Welfare (9)	Housing and Community Amenities (10)	Eco- nomic Services (11)	Agri- culture, Forestry, Fisheries (12)	Mining, Manu- facturing, and Con- struction (13)	Electri- city, Natural Gas, and Water Supply (14)	Transpor- tation and Communi- cations (15)
Percentage of pupils reaching grade 6	0.135* (3.68)	0.118* (3.46)	0.92* (2.94)			0.0278* (5.657)									
Share of direct taxes in total revenue							0.0108 (1.854)								
Percentage of population with access to clean water supply															
(Income ≤ \$400)										0.0144* (4.734)	0.03 (1.62)			0.016* (3.060)	
(Income > \$400)										0.0118* (2.627)	0.047 (1.94)			-0.0018 (0.142)	
R²	0.15	0.14	0.185	0.16	0.08	0.27	0.37	0.60	0.65	0.31	0.15	0.07	0.02	0.18	0.21
N	(183)	(185)	(164)	(204)	(200)	(180)	(183)	(189)	(189)	(157)	(170)	(188)	(160)	(147)	(162)

Note: The *t* statistics are in parentheses.

*Significant at 1 percent.

**Significant at 5 percent.